EXPLOITATION FORESTIERE | SCIERIE
BOIS FEUILLUS ET RESINEUX | BOIS TROPICAUX
PARQUETS | LAMBRIS | BARDAGES
CHARPENTE | MAISON OSSATURE BOIS
ISOLATION | AMENAGEMENTS EXTERIEURS

COSTE BOIS

COSTE BOIS BELVES
22 Avenue de la Résistance
ZI Le Marboutet BELVES
24170 PAYS DE BELVES
Tel 05 53 29 52 05
www.parquet-coste.com

FACTURE

Date	N° Facture	N° Client
17/01/2026	30 407	87 864

MENUISERIE BOUCHARD
26, COUDERC DU PUIT
BLANAT
46500 ROCAMADOUR
FRANCE

N° TVA

Tél 07 52 04 31 88

Vendeur DAVID ULMANN

Enlevé

Référence	Désignation	Quantité	P. U. HT	Montant HT
	BL n° DULM-47279 du 17/01/2026			
500436	Plots Acacia ép 41 mm en 3,000 m x 1,020 m x 0,041 m 1.00 PCE	0.125 M3	900.00	112.50
500671	Avivés Sipo 41 mm en 2,250 m x 1,030 m x 0,041 m 1.00 PCE	0.095 M3	1 600.00	152.00

Pour tout paiement, merci d'indiquer votre Nom + N° de facture ou d'acompte.

Nouveaux RIB depuis Novembre :
IBAN : FR76 1005 7190 9000 0507 7770 684 / BIC : CMCIFRPP

Base HT	F.F.	Eco-taxe	Taux TVA	Montant TVA
264.50	0.00	0.00	02 20%	52.90

Total HT	264.50 €
Eco-taxe	0.00 €
Total TVA	52.90 €
Total TTC :	**317.40 €**
Total acompte	0.00 €
TAL A REGLER :	**317.40 €**

Conditions de vente : nos marchandises sont agréées par l'acheteur. À l'enlèvement, elles voyagent aux risques et périls de l'acheteur. De convention expresse, nous nous réservons la propriété des marchandises livrées ci-dessus, au terme pour le cas [illegible] conformément aux termes de la loi du 12 mai 1980. Tout retard de paiement entraîne de plein droit et sans mise en demeure le paiement d'intérêts de retard au taux de [illegible] [illegible] le montant de la créance se trouvera majoré forfaitairement de 15% sur les sommes dues pour couvrir les frais de gestion contentieuse. Tout de convention expresse, le Tribunal de Commerce de Bergerac sera compétent dans tout litige nous opposant.
[illegible] Aucun escompte pour paiement anticipé. Pénalités de retard : [illegible] taux légal en vigueur. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 €